

Le Parcs s'ouvrent aux acteurs de sa façade maritime

L'espace d'échanges baptisé "La conférence" est né. Il confronte le Parc naturel régional aux acteurs d'un territoire où espaces protégés et dispositifs réglementaires se juxtaposent. Le besoin d'information est réel



La façade maritime du Parc, c'est un espace qui s'étend sur 40 000 hectares, entre la Revellata et Cargèse.

Sur les trois types de territoires identifiés par le Parc au regard de la mission qui est la sienne sur son périmètre, la façade maritime est sans aucun doute bien plus complexe que la montagne et la zone rurale. Du Marsulinu aux Dui Servi en passant par le Falacargèse, la population elle-même a du mal à s'y retrouver tant les espaces remarquables s'entremêlent. Il y a, à la fois, de quoi se réjouir, mais aussi matière à confusion. "C'est vrai qu'il y existe un empiètement de statuts, procédures de protection et de classements assez importants dont deux labels Unesco et plusieurs sites Natura 2000 à terre et en mer", souligne Pasquale Simeoni, chef de service au Parc naturel régional de la Corse et maître de Manso, l'une des communes concernées.

"Priver de voix les habitants, c'est aller contre l'environnement"

Cette façade maritime de la côte occidentale du PNRC couvre en effet la célèbre réserve naturelle de Scandola, la réserve Man and Biosphere du Fangue et le territoire du Patrimoine mondial de l'humanité. Le tout sur 40 000 hectares et, malgré l'antériorité des classements, sans trop de lisibilité non plus. D'où l'idée de lever un paradoxe qui tend à éloigner la population des réalités et des potentialités de son propre territoire. Promise par le Parc pour le début 2016, la Conférence des acteurs de la façade maritime vient de voir le jour. Après un long processus de mise en œuvre et une bonne cinquantaine d'entretiens de préparation, la réunion inaugurale s'est tenue

mée par le Parc en présence des représentants de la Dreal et de l'Office de l'environnement, à peu près 80 personnes y ont assisté, des acteurs de l'ensemble du territoire, du simple citoyen au socioprofessionnel en passant par l'élu. "C'est un dispositif de concertation qui doit créer du lien à l'intérieur de tous ces espaces", explique Pasquale Simeoni. Rapprocher les institutions gestionnaires, les institutions et les populations. "Une démarche qui bénéficie également du concours d'un sociologue de l'environnement en la personne de Jean-Pierre Mounet, maître de conférences HDR à l'université de Grenoble-Alpes. "Tout ce qui est statut environnemental a été poussé par les élites au début des années soixante-dix, mais à l'heure actuelle, quand on prie de voix les habitants, on va à l'encontre de l'environnement. Il faut plus que jamais le démocratiser", confie l'universitaire isérois.

Rompu au décrypiage des comportements vis-à-vis de l'environnement dans d'autres régions, engagé dans d'autres conférences des acteurs, Jean-Pierre Mounet s'est dit "agréablement surpris par la volonté de protection de tous les patrimoines de la part des insulaires. Personne n'est opposé à la protection, mais les gens nourrissent quelques craintes par rapport à leurs activités. Voilà pour quoi il est important de leur donner la parole". Et ces acteurs n'ont pas manqué de la prendre, révélant un besoin criant d'information allant souvent jusqu'à l'incompréhension. Que recouvre le terme "espace protégé" ? Quelle est la différence entre ce qui se situe entre les limites de la réserve de Scandola et les autres



C'est à Serriera que le premier rendez-vous de la Conférence des acteurs de la façade maritime du Parc a eu lieu. Il a révélé un véritable intérêt pour le territoire et son avenir.

sont les règles en matière d'urbanisme ? Les questions posées aux représentants du Parc et à ceux des autres institutions gestionnaires ont fusé. "Les gens se sentent dépossédés de la politique qui est menée sur leur propre territoire. Ils veulent de l'info", ajoute Pasquale Simeoni, qui figureait parmi les interlocuteurs confrontés à des questions qui ont abordé d'autres sujets. L'intérêt économique de tels dispositifs, la place que l'homme doit y occuper avec les contraintes qui lui sont imposées, les projets d'extension en cours sur Scandola et sur la réserve Mab, entre autres.

Le spectre du Parc marin

Une conférence des acteurs, c'est aussi un espace de dialogues qui peut devenir sensible que l'environnement constitue la thématique centrale. Dès lors, les points de crispation font partie du jeu. À Serriera, le vœux occidental, qui n'a jamais vu le projet de Parc marin de la côte occidentale, qui n'a jamais vu le jour, a ressurgi. Dans les années quatre-vingt-dix, il avait provoqué une levée de bouilliers de la part de ceux qui restent vigilants aujourd'hui encore sur le terri-

toire et se demander si le littoral occidental corse n'avait pas manqué le coche en ce temps-là...

Quoi qu'il en soit, Antoine Versini se félicite de ce premier rendez-vous. "Nous sommes sur un territoire très peu peuplé où il y a des atouts mais aussi une très forte arriente, insiste le maître de Crstinacce qui occupe également la 1^{re} vice-présidence du PNRC. Nous ne pouvons pas décevoir ces populations." Pasquale Simeoni, lui, qualifie carrément le rendez-vous de "renouveau culturelle. Même si la Conférence de Rio a eu lieu en 1992, il n'est jamais trop tard pour bien faire. Je remarque que la Dreal a présenté pour la première fois le site de l'Unesco, y compris au niveau du Parc".

La Conférence des acteurs existe, et, sur la façade maritime, il y a fort à parier qu'elle va inscrire son activité dans la durée, au-delà même d'une feuille de route marquée par les projets d'extension. "J'ai travaillé avec la Conférence des acteurs du Balon des Vosges, glisse Jean-Pierre Mounet. Elle a été créée en 2008, et elle se réunit encore."

